



Le Conseil d'administration du CCAS réuni le 3 mars 2026 sous la Présidence de Monsieur DA SILVA Manuel, Président du CCAS, à Thorigny-sur-Marne, a :

- Approuvé le procès-verbal de la précédente réunion
- Approuvé le rapport sur les orientations budgétaires du CCAS pour l'année 2026
- Approuvé la convention ciné seniors 2026 et la prise en charge totale du ciné seniors à l'occasion de la semaine bleue
- Approuvé l'application de la révision tarifaire sur les repas du midi et du soir pour les repas payants et le maintien de la prise en charge du CCAS sur la base de la révision tarifaire
- Approuvé le dispositif « permanences parentalité et handicap »
- Approuvé l'application du barème relatifs aux sorties seniors
- Eté informé du rendu-compte des commissions permanentes et d'un point de situation sur les logements d'urgence

Le Maire,
Président du CCAS,
Manuel DA SILVA

